

accuser de prendre, sur cette question, une attitude " toute locale et toute d'égoïsme." N'est-il pas trop euclidien, le moins que l'on puisse dire, à ne porter ses soupçons que du côté qui devrait être le moins sujet à caution devant l'esprit de tout médecin canadien-français, non préjugé ?

Le plus grand nombre, parmi les médecins de cette province, admettront avec nous que le projet de M. le Dr Roddick fut mis en avant pour combler les vœux de ceux qui nous avaient refusé les égards d'une entente et d'une considération réciproque ; et il ressort des événements que ses principaux promoteurs n'étaient pas guidés uniquement par les motifs de l'intérêt général de notre profession. La constitution du bill, entre autres choses, laissait entrevoir assez clairement dans son ensemble, un plan systématique pour en arriver à annihiler, dans le nouveau rouage, l'influence de la profession médicale française, d'abord et, peu à peu, les prérogatives de nos institutions provinciales.

Malgré les secrets espoirs que faisaient naître ce bill au sujet de la prépondérance facile d'un groupe de nationalité, on a été témoin, cependant, dans la suite, qu'un grand nombre des partisans dans l'Ontario, ont abandonné le projet caressé et ont renoncé ouvertement à l'idée d'un Conseil central de Médecine pour le Dominion.

Est-ce par un retour à une juste appréciation des motifs d'intérêt général que nous avons mentionnés plus haut : autonomie des provinces en matière d'éducation, danger des conflits etc. ? Personne ne supposera—pas même notre savant ami—que l'on ait été arrêté par le scrupule de faire injustice à la représentation médicale française et de neutraliser son influence, tel que la constitution du bill pouvait le permettre facilement. Ne serait-ce pas, plutôt, parce que nos amis d'Ontario, gens tout à fait *pratiques*, se sont aperçus, en dernier ressort, qu'à côté de l'avantage que présentait ce bill d'assurer la prépondérance absolue de la profession médicale anglaise du Dominion, il donnait en retour, un risque qui ne devait pas les laisser indifférents : celui d'assurer une même prépondérance à l'Université McGill, source et principal appui du projet, et peut être, même la perspective de devenir Université d'Etat, et à l'encontre des autres universités anglaises, grâce à la puissante organisation dont elle jouit—en d'autres termes, parce que nos amis d'Ontario sensibles aux intérêts de leur province, avant tout, ont entrevu que le zèle de leurs alliés de McGill, qui sont en même temps ceux de notre éminent collègue de Montréal, se rattachait vraisemblablement à un but trop intéressé, nous pourrions presque dire, en